



CCAS DE DAX



EXTRAIT
du

Registre des Délibérations du Conseil d'administration

L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE et le 10 octobre 2024 à 18h00, le CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de DAX, convoqué le 03 octobre 2024, s'est réuni dans la salle des commissions n°1 en mairie, sous la présidence de Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres afférents au conseil d'administration	17	Date de la convocation : 03 octobre 2024
Nombre de présents	11	
Nombre de pouvoirs	1	Date de la publication : 17 octobre 2024
Suffrages exprimés	12	

ETAIENT PRESENTS :

Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, Mme Marylène HENAULT, Mme Aline DUZERT, M. Patrice BOUCAU, Mme Gisèle CAMIADE, M. Pierre STETIN, M. Dominique DUBROCA, M. Jean-Maurice CASTEX, Mme Anne DE LAPORTERIE, M. Jean Pierre LAFARGUE, M. Jean Paul USSEL

ABSENTS ET EXCUSES :

M. Julien DUBOIS, M. Didier ZARZUELO, Mme Marcelle THEIL, Mme Maria OREA, M. José PEREZ

POUVOIRS :

M. Julien RELAUX à Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurent DUBOIS

OBJET : Décision modificative n°1 - budget principal CCAS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération n° 20240404-05 Adoption du budget primitif.

Conformément à l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Le budget primitif du budget principal CCAS adopté le 04/04/2024 nécessite des ajouts de crédits.

Sur le chapitre 012, il est nécessaire d'ajouter des crédits à hauteur de 14 000€ en prévision du remplacement éventuel d'un agent qui sera compensé par des ajustements de crédits au

niveau des recettes de remboursements sur rémunérations du personnel pour 2 000€ ainsi que des prestations de services pour 12 000€.

De plus, un ajustement est prévu sur des opérations d'ordre à hauteur de 9 900€.

Le total de la section de fonctionnement est ainsi porté à 2 719 900 €

Le total de la section d'investissement est ainsi porté à 514 866.82 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	BP + DM
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	205 200,00	0,00	205 200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	800 400,00	14 000,00	814 400,00
64131	Rémunérations - personnel non titulaire	42 000,00	9 000,00	51 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	79 000,00	5 000,00	84 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 280 000,00	0,00	1 280 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	111 400,00	0,00	111 400,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 000,00	0,00	2 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	230 000,00	9 900,00	239 900,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 629 000,00	23 900,00	2 652 900,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	67 000,00	0,00	67 000,00
Total des dépenses de fonctionnement		2 696 000,00	23 900,00	2 719 900,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	BP + DM
013	ATTENUATION DE CHARGES	29,31	2 000,00	2 029,31
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	238 000,00	12 000,00	250 000,00
7066	Prestations de services	15 000,00	12 000,00	27 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	2 179 000,00	0,00	2 179 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	17 000,00	0,00	17 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00	0,00
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	260 870,69	0,00	260 870,69
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 694 900,00	14 000,00	2 708 900,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	1 100,00	9 900,00	11 000,00
Total des recettes de fonctionnement		2 696 000,00	23 900,00	2 719 900,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	BP + DM
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	182 000,00	0,00	182 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 000,00	0,00	10 000,00
21	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	129 400,00	0,00	129 400,00
Total des dépenses réelles d'investissement		321 400,00	0,00	321 400,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	1 100,00	9 900,00	11 000,00
001	DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	182 466,82	0,00	182 466,82
Total des dépenses d'investissement		504 966,82	9 900,00	514 866,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

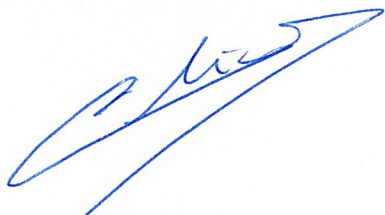
Chap.	Libellé	Budget primitif	Propositions nouvelles	BP + DM
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	191 666,82	0,00	191 666,82
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	16 300,00	0,00	16 300,00
Total des recettes réelles d'investissement		207 966,82	0,00	207 966,82
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT	67 000,00	0,00	67 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	230 000,00	9 900,00	239 900,00
Total des recettes d'investissement		504 966,82	9 900,00	514 866,82

SUR PROPOSITION DE MME PECHAUDRAL-DOURTHE SARAH, VICE-PRESIDENTE du CCAS, APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR 12 VOIX POUR,

Article 1 : Adopte la présente décision modificative n°1, au niveau du chapitre.

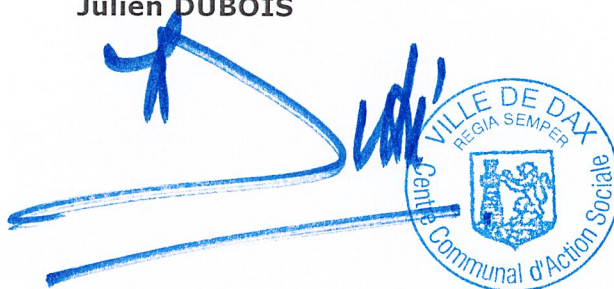
Article 2 : Donne pouvoir à Monsieur le Président du CCAS, ou en son absence à Madame la Vice-Présidente du CCAS, pour signer tout document s'y rapportant.

**Secrétaire de séance,
Laurent DUBOIS**



**Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
pour copie conforme,**

**Le Président du CCAS
Julien DUBOIS**



The stamp is circular with the text "VILLE DE DAX" at the top, "REGIA SEMPER" below it, and "Centre Communal d'Action Sociale" around the bottom edge. In the center of the stamp is the coat of arms of the city of Dax.

« La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>). »